





Bulletin d'inscription

Formation Mobilité - SESSION #1

A retourner à <u>rse@monde-proprete.com</u> ou à votre délégué régional du Fare Propreté

VOTRE ENTREPRISE	
Raison sociale	
Adresse	
Nbre de salariés : Nbre de salariés ETP :	
LE PARTICIPANT (référent Mobilité de l'entreprise)	
Prénom Nom Nom	
FonctionTél / PortableTél	
E-mail	-
DATES DE FORMATION – SESSION #1	
 Module 1 : jeudi 15 mai de 10h à 12h30 Module 2 : jeudi 22 mai de 10h à 12h30 Module 3 : jeudi 5 juin de 10h à 12h30 + accompagnement individuel 	
ENGAGEMENT	
Le participant s'engage à	
 Participer aux 3 modules collectifs – caméra allumée. En cas d'absence à un ou plusieurs module l'accompagnement individuel ne pourra être proposé. Respecter les RDV fixés en visioconférence avec le consultant Mobiliser le temps de travail individuel nécessaire pour s'investir sur la mise en œuvre du projet 	
MODALITÉS PRATIQUES	
Le coût de la formation est pris en charge par Fare Propreté avec une participation forfaitaire of l'entreprise, facturé par le consultant-formateur au démarrage de l'accompagnement individue de :	
☐ 200 € HT pour les entreprises de moins de 20 salariés (ETP)	
☐ 400 € HT pour les entreprises de 20 salariés et plus (ETP).	
Fait à : Signature et cachet	

Cette formation est réservée exclusivement aux salariés et chefs d'entreprises non-salariés des entreprises à jour de leur cotisation au Fare Propreté.



